

La Tribune de Genève SA  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 54'068  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



Themen-Nr.: 334.3  
Abo-Nr.: 1078761  
Seite: 14  
Fläche: 42'316 mm<sup>2</sup>

Zivilschutz

## Hébergement d'urgence

# Les sans-abri retrouvent leur toit d'hiver ce lundi

**Les files d'attente devant les abris PCI des Vollandes et de Richemont devraient être réduites grâce à un nouveau système d'inscriptions**

**Laurence Bézagut**

Le froid ne s'est pas encore abattu sur Genève. Mais la Ville prend les devants en lançant la traditionnelle action d'hébergement d'urgence durant la période hivernale: dès lundi, les abris municipaux de la Protection civile (PCI) des Vollandes (Eaux-Vives) et de Richemont (Frontenex), destinés aux sans domicile fixe, ouvriront ainsi leurs portes. Gérés par le Service social de la Ville, en partenariat avec les services de police et de soins, ces refuges fonctionneront jusqu'à la fin mars.

Objectif: éviter des drames humains. «A Genève, comme chaque année dans la plupart des villes européennes, des personnes qui dorment dans la rue vont souffrir du froid, et risquer leur santé et leur vie», rappelle Esther Alder, responsable du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève.

### Rassurer le voisinage

C'est la dixième année consécutive que la structure des Vollandes propose une centaine de lits aux sans-abri (7 jours sur 7, de 19 h à 8 h 30). En plus de l'hébergement, un repas

chaud ainsi qu'un accès aux douches sont offerts aux hommes qui s'y rendent. La PCI de Richemont, qui présente un nombre équivalent de lits, accueille, pour sa part, familles et enfants. «Cette problématique touche des personnes venues de tous les horizons et n'épargne pas les plus jeunes», relève Esther Alder. Le nombre de démunis ne fléchit, en outre, de loin pas: l'an dernier, 170 personnes en moyenne ont été accueillies chaque nuit dans ces deux lieux d'urgence. Alors que l'augmentation avait jusqu'alors été modérée, elle s'est radicalisée entre 2009 et 2010, passant de 14 000 à 23 000 nuitées pour l'ensemble de l'hiver. La conseillère administrative n'exclut pas d'ouvrir une autre PCI en cas de besoin, même si elle ambitionne, à l'avenir, de mieux partager la tâche avec l'Etat et les communes: «La Ville ne peut pas continuer à porter la précarité dans la région! Et nous devons favoriser des petites structures plus humaines.»

Si ce souhait de collaboration reste pour l'instant au stade du projet, Esther Alder a déjà retouché le dispositif municipal: les anciennes files d'attente devant les abris des Vollandes et de Richemont devraient être réduites grâce à un nouveau système d'inscriptions. «La porte d'entrée a été déplacée», résume Philippe Bossy, chef adjoint du Service social de la Ville. Une façon imagée pour annoncer que, dorénavant, les sans domicile fixe devront préalablement enregistrer leur demande dans les clubs sociaux.

Ceci pour atténuer le stress des bénéficiaires et du personnel, mais également les doléances du voisinage et l'intervention des forces de l'ordre pour calmer parfois les esprits...

Une vingtaine de places seront toutefois réservées pour des situations de toute dernière minute.

### Les Roms aussi

«Il est important que les usagers fassent la démarche. Et puis, grâce à l'enregistrement de ces données, nous pourrions également mettre sur pied un dispositif dans la durée; les sans domicile fixe ne devraient pas avoir besoin d'attendre l'hiver pour trouver un toit», ajoute Esther Alder.

«Répondre à l'urgence est le plus souvent une preuve d'échec, considère l'élue Verte. La preuve que nous n'avons pas su faire face à notre mission de cohésion sociale ni à l'élémentaire solidarité humaine, qui devrait empêcher à jamais qu'une personne ne tombe dans une si grande précarité.»

En évitant les expulsions et en proposant, par exemple, des logements relais, qui permettent de faire face provisoirement à une situation difficile, «nous pouvons diminuer les risques d'exclusion sociale: cette exclusion, de laquelle il est si difficile de ressortir une fois qu'on y est enfermé», conclut la magistrate.

Dans cette logique, les Roms seront eux aussi autorisés à dormir dans les refuges d'urgence.

Datum: 12.11.2011

**Tribune  
de Genève**



La Tribune de Genève SA  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 54'068  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 334.3  
Abo-Nr.: 1078761  
Seite: 14  
Fläche: 42'316 mm<sup>2</sup>

Zivilschutz



**Le coût total de cet hébergement hivernal (ici aux Vollandes) s'élève à 600 000 francs.** PASCAL FRAUTSCHI